

L'an 2024, le 08 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0
Date de la convocation		
28 mars 2024		
Date d'affichage		
15/04/2024		

Etaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
 Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
 Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
 Gauré:Christian GALINIER
 Génil:Jean-Noël BAUDOU
 Gragnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
 Lavalette: André FONTES
 Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
 Montjoire: Isabelle GOUSMAR
 Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
 Montpitol:Jean BEPMALE
 St jean Iherm: Eric COGO
 Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
 Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
 Catherine DEBONS
 Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Procuration(s) :

Gragnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
 Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
 Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
 Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
 Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
 Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
 Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
 Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Gragnague: Amador ESPARZA
 Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
 Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
 Montjoire: Patrick GAY
 Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
 Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
 Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Pierrette JARNOLE

11/04/2024

L' EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

15/04/2024

Le président expose aux membres du conseil communautaire que le compte de gestion est établi par Mr Bernard Degeilh à la clôture de l'exercice.

Le président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Communautaire en même temps que le compte administratif.

et à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, m

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID: 031-243100732-20240408-2024040361-BF



Ont signé Le Président et
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Gragnague

Le Président Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance





L'an 2024, le 8 avril. L'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Leandre Roumagnac

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	25	34
		Pour : 34
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
 Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
 Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
 Gauré:Christian GALINIER
 Génil:Jean-Noël BAUDOU
 Gragnague:Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
 Lavalette: André FONTES
 Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
 Montjoire: Isabelle GOUSMAR
 Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
 Montpitol:Jean BEPMALE
 St Jean l'herm: Eric COGO
 Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
 Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
 Catherine DEBONS
 Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15 10/1 2024

Procuratlon(s) :

Gragnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
 Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
 Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
 Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
 Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
 Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
 Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
 Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC



Étai(en)t absent(s) :

ne prend pas part au vote Daniel CALAS

Étai(en)t excusé(s) :

Gragnague: Amador ESPARZA
 Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
 Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
 Montjoire: Patrick GAY
 Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
 Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
 Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Pierrette JARNOLE

11 10/1 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

et publication du
15 10/1 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	
	Réalisé :	279 706,18
	Reste à réaliser :	722 613,40
Recettes	Prévu :	1 019 695,57
	Réalisé :	670 541,06
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 320 688,84
	Réalisé :	3 187 237,72
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 320 688,84
	Réalisé :	4 325 183,36
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	390 834,88
Fonctionnement :	1 137 945,64
Résultat global :	1 528 780,52

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague

Le Président Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-2024040371-BF

S'LO



Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 8 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
 Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
 Garldech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
 Gauré:Christian GALINIER
 Gémil:Jean-Noël BAUDOU
 Gragnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
 Lavalette: André FONTES
 Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
 Montjoire: Isabelle GOUSMAR
 Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
 Montpitot:Jean BEPMALE
 St Jean Iherm: Eric COGO
 Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
 Verfeil Patrick PLICQUE, Aurélie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
 Catherine DEBONS
 Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Procuration(s) :

Gragnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
 Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
 Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
 Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
 Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
 Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
 Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
 Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
 Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Gragnague: Amador ESPARZA
 Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
 Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
 Montjoire: Patrick GAY
 Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
 Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
 Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Pierrette JARNOLE

11/04/2024
et publication du
15/04/2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023
 L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Daniel CALAS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 8/04/2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
 Reçu en préfecture le 11/04/2024
 Publié le 15/04/2024 de l'exercice 2023
 ID : 031-243100732-20240408-202404038-BF

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	102 093,20
- un excédent reporté de :	1 240 038,84
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 137 945,64
- un excédent d'investissement de :	390 834,88
- un déficit des restes à réaliser de :	722 613,40
Soit un besoin de financement de :	331 778,52

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 137 945,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	331 778,52
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	806 167,12
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	390 834,88

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s)
 secrétaire(s) de séance.
 Fait à Gragnague

Le Président

Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
N°2024-04-39 BUDGET C

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 031-243100732-20240408-2024040391-BF

Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 8 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gagnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire: Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALÉ
St Jean lherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Procuration(s) :

Gagnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Gagnague: Amador ESPARZA
Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
Montjoire: Patrick GAY
Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Pierrette JARNOLE

11/04/2024

et publication du

15/04/2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget
Investissement

Dépenses :

Recettes :

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-2024040391-BF



1 242 240,16

Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

3 964 740,37

3 964 740,37

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :

Recettes :

Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

1 242 240,16 (dont 722 613,40 de RAR)

1 242 240,16 (dont 0,00 de RAR)

3 964 740,37 (dont 0,00 de RAR)

3 964 740,37 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague

Le Président Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
N°2024-04-040 BUDGET

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-202404040-BF

Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 08 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etalent présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gagnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire: Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALE
St jean Iherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Procuration(s) :

Gagnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Gagnague: Amador ESPARZA
Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
Montjoire: Patrick GAY
Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
Pierrette JARNOLE

11/04/2024

et publication du

15/04/2024

L' EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Le président expose aux membres du conseil communautaire que le compte de gestion est établi par Mr Bernard Degoilh à la clôture de l'exercice.

Le président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Communautaire en même temps que le compte administratif.

et à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mo
Ont signé Le Président et le
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Gragnague

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID: 031-243100732-20240408-202404040-BF



Le Président Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
N°2024-04-041 BUDGET

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

DES DÉLIBÉRATIONS
OFFICE DE TOURISME
ID : 031-243100732-20240408-2024040411-BF



Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 8 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Leandre Roumagnac

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	25	34
		Pour : 34
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gagnague:Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Consellière: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire: Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALÉ
St jean lherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurélie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Procuration(s) :

Gagnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-la-Consellière: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
Montastruc-la-Consellière: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
Montastruc-la-Consellière:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Etai(en)t absent(s) :

ne prend pas part au vote Daniel CALAS

Etai(en)t excusé(s) :

Gagnague: Amador ESPARZA
Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
Montastruc-La-Consellière: Patricia CADOZ
Montjoire: Patrick GAY
Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

PierretteJARNOLE

11/04/2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

et publication du

15/04/2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-2024040411-BF

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023
Investissement

Dépenses	Prévu :	
	Réalisé :	2 866,31
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	5 640,64
	Réalisé :	5 148,64
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	101 781,76
	Réalisé :	76 559,38
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	101 781,76
	Réalisé :	76 559,38
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	2 282,33
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	2 282,33

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gagnague

Le Président Daniel CALAS



le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
2024-04-042 BUDGET C

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

DES DÉLIBÉRATIONS
OFFICE DE TOURISME

ID : 031-243100732-20240408-202404042-BF



Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 8 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Gardech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gagnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire: Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALÉ
St Jean lherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelle SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Procuration(s) :

Gagnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Gagnague: Amador ESPARZA
Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
Montjoire: Patrick GAY
Roquesérière: Thlery CASTET Grégory SEGUR
Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaires de séance :

Pierrette JARNOLE

11/04/2024

et publication du

15/04/2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Daniel CALAS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 8/04/2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 031-243100732-20240408-202404042-BF

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 627,74
- un excédent reporté de :	1 627,74
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,00
- un excédent d'investissement de :	2 282,33
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	2 282,33

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	0,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	2 282,33

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s)
Secrétaire(s) de séance.
Fait à Gragnague

Le Président

Daniel CALAS le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-2024040431-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
N°2024-04-43 BUDGET

DES DELIBERATIONS
MAYORAL
MUNICIPALITE DE S'LOU



Séance du 08 avril 2024

L'an 2024, le 8 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	26	35
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gagnague: Daniel CALAS Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire: Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALE
St jean lherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Date de la convocation
28 mars 2024

Date d'affichage
15/04/2024

Procuration(s) :

Gagnague: Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS
Lavalette: Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-la-Conseillère: Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER
Montastruc-la-Conseillère: Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL
Montastruc-la-Conseillère:Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR
Paulhac: Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA
Villariès: Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Gagnague: Amador ESPARZA
Lapeyrouse-Fossat: Audrey SPITZ Eric BRESSAND Eric VASSAL
Montastruc-La-Conseillère: Patricia CADOZ
Montjoire: Patrick GAY
Roquesérière: Thierry CASTET Grégory SEGUR
Saint-Marcel-Paulel: Véronique RABANEL
Verfeil: Céline ROMERO Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Pierrette JARNOLE

11/04/2024
et publication du
15/04/2024

VOTÉ DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget
Investissement

Dépenses :

Recettes :

4 495,35

Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

98 313,02

98 313,02

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :

Recettes :

Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

4 495,35 (dont 0,00 de RAR)

4 495,35 (dont 0,00 de RAR)

98 313,02 (dont 0,00 de RAR)

98 313,02 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague

Le Président Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 031-243100732-20240408-2024040431-BF



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 031-243100732-20240408-202404044-BF



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU LUNDI 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à Gragnague sous la présidence de Monsieur Daniel CALAS.

Délégués Titulaires Présents :

Bazus	Brigitte GALY.
Bonrepos-Riquet	Philippe SEILLES
Garidech	Christian CIERCOLES, Maryse AUGER, Vincent RICHARD,
Garidech	Joanna TULET.
Gauré	Christian GALINIER
Gémil	Jean-Noël BAUDOUD.
Gragnague	Daniel CALAS, Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat	Edmond VINTILLAS,
Lavalette	André FONTES.
Montastruc-la-Conseillère	Jean-Baptiste CAPEL, William LASKIER.
Montjoire	Isabelle GOUSMAR.
Paulhac	Didier CUIJIVES, Jean-Michel BERSIA.
Saint-Jean-Lherm	Eric COGO.
Saint-Pierre	Pierrette JARNOLE.
Verfeil	Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine
Verfeil	DEBONS, Aurélie SECULA.
Villariès	Léandre ROUMAGNAC.

NOMBRE DE MEMBRES :

Nombre de conseillers en exercice :	46
Présents :	26
Nombre de votants :	35
Convocation du 28/03/2024	

Délégués Titulaires Absents excusés ayant donné pouvoir :

Gragnague	Stéphanie CALAS donne pouvoir à Caroline SALESSES.
Lapeyrouse-Fossat	Corinne GONZALEZ donne pouvoir à Edmond VINTILLAS.
Lavalette	Jean-Dominique POZZO ayant donné pouvoir à André FONTES.
Montastruc-La-Conseillère	Jean RIUS ayant donné pouvoir à Maryse AUGER.
Montastruc-La-Conseillère	Marjorie MAUCOUARD ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL.
Montastruc-La-Conseillère	Sandrine GRELET ayant donné pouvoir à William LASKIER.
Montjoire	Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR.
Paulhac	Nathalie THIBAUD ayant donné pouvoir à Jean-Michel BERSIA.
Villariès	Jean-François LOZANO ayant donné pouvoir à Léandre ROUMAGNAC.

Délégués Titulaires Absents excusés :

Gragnague	Amador ESPARZA.
Lapeyrouse-Fossat	Audrey SPITZ, Eric BRESSAND, Eric VASSAL.
Montastruc-La-Conseillère	Patricia CADDOZ.
Montjoire	Patrick GAY.
Roquesérière	Thierry CASTET, Grégory SEGUR.
Saint-Marcel-Paulel	Véronique RABANEL.
Verfeil	Céline ROMERO, Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE.

Délégués Suppléants Présents en remplacement d'un Titulaire :

Montpitot	Jean BEPMALE en remplacement de Jean-François CASALE
-----------	--

La secrétaire de séance : Pierrette JARNOLE.

N°2024-04-044 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME 2023

Le règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'il autorise le Conseil Communautaire à déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettra notamment d'amender dès que le besoin apparaîtra la répartition des crédits afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition, sans modifier le montant global des investissements. Elle permettra également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'Unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget annexe de l'Office de Tourisme.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Président
Daniel CALAS



La Secrétaire
Pierrette JARNOLE



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Publiée par Daniel CALAS (Président)
le : 15 04 / 2024